

Négociation salariale 2016 :

Avant-goût du Grand accord : On socialise la disette



Résultat de la Négociation annuelle obligatoire (NAO 2016) sur les salaires, qui s'est achevée le jeudi 20 octobre :

CDI, CDD, apprentis : prime "one shot" de 90€, barème des piges: +0,75%

Nous l'avons rappelé lors de l'ouverture de la NAO en septembre : sous la pression de la grève de juillet 2015, la direction avait fait la **promesse écrite d'une hausse générale de 0,75%** à partir de l'automne 2016. Mais cette promesse - déjà minimaliste - n'engageait que ceux qui y croyaient : la direction explique maintenant que les contraintes financières sont telles qu'elle ne peut pas pérenniser sur 2017 la hausse promise. Du coup, la NAO s'est résumée à **un exercice de style quelque peu surréaliste** : répartir de la façon la plus juste les 230.000€ brut chargés qui avaient été prévus dans le budget 2016, au titre de la promesse faite en 2015.

C'est donc avec une satisfaction extrêmement modérée que SUD constate que, dans le cadre budgétaire fixé, toutes nos revendications ont été satisfaites :

- **La direction renonce aux primes et promotions « au choix »** (à la tête du client).
- **Les barèmes des salaires étant gelés depuis novembre 2012**, SUD avait insisté sur la nécessité d'une augmentation égale et solidaire pour tous (à l'exception des directeurs). Résultat de la NAO: **tous les CDI statut siège auront avec leur paie de novembre une prime forfaitaire « one shot » de 115€ brut (soit environ 90€ net)**, à l'exception des 30 salaires les plus élevés (dont les 17 directeurs membres du Comex). **On aurait souhaité que cette somme soit versée mensuellement.**
- **Les apprentis et les jeunes sous contrat de professionnalisation** toucheront également cette prime « one shot », comme l'avait demandé SUD.
- **Les CDD aussi** : tous les CDD cumulant entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 au moins 3 mois de présence à l'AFP et étant sous contrat au 1^{er} novembre sont concernés. Là aussi, cela satisfait une demande SUD.
- **Barème de piges +0,75% à partir du 1^{er} janvier 2017** : c'est l'unique mesure « pérenne » accordée. Elle concerne tous les pigistes (texte, photo, vidéo). Pas de quoi sauter de joie. D'autant que la direction ne prend aucun engagement quant au maintien du **volume** de piges. SUD avait demandé chaque année l'amélioration du barème de piges qui est **inchangé depuis 2009**.

Toutes ces mesures ne remplacent pas une réelle hausse générale. SUD a d'ailleurs, avec d'autres syndicats, saisi la justice pour obtenir l'application des augmentations de la presse parisienne (SPQN) que les salariés de l'AFP auraient dû toucher en 2013 et 2014. L'audience devant le TGI de Paris est fixée au 22 novembre.

Conclusions :

- **NAO** : nous avons eu droit à une **négociation exemplaire**, mais dans le cadre d'une enveloppe budgétaire totalement **ridicule**.
- **Grand accord** : la direction veut bien nous laisser négocier à notre guise, **si** nous acceptons le principe du « **travailler plus** » (pour gagner moins).

La NAO 2016 donne un avant-goût de ce qui nous attend au cours des tout prochains mois avec le Grand accord : **si nous acceptons la disette, il y aura des marges de négociation**. Le grand **SI**, c'est l'acceptation du cadre fixé par la direction. **Pour nous c'est NON.**

Tous ensemble, résistons au « travailler plus » !

